



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24061459

ile,

Déposé / Reçu le

05 AVR. 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0444 748 463**

Nom

(en entier) : **Morrison and Foerster**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**

Adresse complète du siège : **MARKET Street 425 - 94105 San Francisco,**

CA 94104 - 2482 - Etats-Unis d'Amérique

Succursale belge : Boulevard Louis Schmidt 29 - 1040 Etterbeek

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Résolutions du conseil d'administration du 21/12/2023

Considérant que la loi belge exige que chaque entité commerciale nomme et autorise officiellement des mandataires aux fins de la gestion quotidienne de la succursale belge et de la représentation de la Société auprès de toutes les autorités belges et européennes ;

et

Considérant que Thomas D. McQuail et Paul T. Friedman sont actuellement les mandataires officiels du cabinet ;

et

Considérant que le Conseil d'administration souhaite abroger toutes les désignations antérieures et nommer Alex van der Wolk et Jennifer L. Marines en tant que mandataires par le cabinet aux fins de la gestion quotidienne de la succursale belge et de la représentation de la Société auprès de toutes les autorités belges et européennes.

Il est donc résolu que :

1. Alex van der Wolk, avocat et membre du barreau de Bruxelles, domicilié Casinostraat 22, 3630 Maasmechelen Limburg, Belgique, est nommé mandataire de Morrison & Foerster LLP en Belgique. Il sera responsable de la gestion du bureau de Bruxelles conformément à la procuration accordée au paragraphe 3 ci-dessous ;

2. Jennifer L. Marines, avocate et membre du barreau de New York, dont la résidence principale est 4 Hewlett Lane, Port Washington, New York, New York, 11050, É.-U., est nommée mandataire de Morrison & Foerster LLP en Belgique. Elle est responsable de la gestion du bureau de Bruxelles conformément à la procuration accordée au paragraphe 3 ci-dessous ;

3. Alex van der Wolk et Jennifer L. Marines ont chacun le pouvoir d'assurer la gestion quotidienne de la succursale belge, y compris la gestion des comptes bancaires, l'obtention de crédits, le paiement des chèques, l'engagement et l'octroi de licences au personnel juridique et la représentation de la Société auprès de toutes les autorités belges et européennes, et de déléguer leur pouvoir, en tout ou en partie, à des sous-mandataires ;

4. Cette désignation abroge toutes les désignations et délégations de pouvoirs antérieures ;

5. Cette désignation n'est pas rémunérée.

Thomas D. McQuail, mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).